



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur ELUERD Roland, Adjoint.

Délibération :

**D\_2025\_04\_20**

Date de convocation du conseil : 28 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 25

Absents excusés :

M. HERBRETEAU Bernard a donné pouvoir à M. ELUERD Roland  
Mme HUGUET Myriam a donné pouvoir à M. DESBROSSE Jérôme  
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice  
M. PAUL-HAZARD Michel a donné pouvoir à M. PUYDOYEUX Jean-Jacques  
M. VIGIER Pascal a donné pouvoir à Mme GODREAU Sandrine  
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle

Objet : Budget Général – Vote du Compte Administratif 2024

Secrétaire de séance : Madame CHARRANNAT Corinne

Sous la présidence de M ELUERD Roland, le Conseil Municipal examine le compte administratif du Budget Général 2024 qui s'établit ainsi :

<b>Section de FONCTIONNEMENT</b>	
Recettes	2 104 147,09 €
Dépenses	1 830 105,96 €
Résultat	274 041,13 €
Report	829 136,70 €
Solde de clôture	1 103 177,83 €

<b>Section d'INVESTISSEMENT</b>	
Recettes	95 284,80 €
Dépenses	796 915,60 €
Résultat	- 701 630,80 €
Report	1 357 629,07 €
Solde de clôture	655 998,27 €

<b>SOLDE TOUTES SECTIONS</b>	<b>1 759 176,10 €</b>
------------------------------	-----------------------

<b>Restes à réaliser Dépenses</b>	<b>2 185 543,45 €</b>
<b>Restes à réaliser Recettes</b>	<b>909 710,18 €</b>

**Hors la présence de M. le Maire, le conseil municipal, à la majorité des membres présents (24 voix pour et 1 abstention), approuve le compte administratif du Budget Général 2024.**

En application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré les jour, mois  
et an que dessus.

Emis le 02/04/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire  
le 04/04/2025



Le Doyen de l'assemblée,  
Roland ELUERD